Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 060-216005793-20250325-07_2025-BF

Commune de SAINT MARTIN LE NŒUD

DELIBERATION CM..07-2025
Séance du 25 mars 2025
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
EXERCICE : 2024
AFFECTATION RESULTAT EN **2025**

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	8		
Nombre de suffrages exprimés	10		
Votes	Abstention 3	Contre 0	Pour 7

Date de la convocation : 12 mars 2025

Le 25 Mars 2025 réuni sous la présidence de Mr Georges DEMANET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Mr Jean-Marie DURIEZ, Maire après s'être fait présenter le budget, primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		- €	88 465,54 €		88 465,54 €	- €
Opérations de l'exercice	784 940,35 €	924 792,36 €	653 309,87 €	702 684,95 €	1 438 250,22 €	1 627 477,31 €
Totaux	784 940,35 €	924 792,36 €	741 775,41 €	702 684,95 €	1 526 715,76 €	1 627 477,31 €
Résultat de clôture (=CA)		**139 852,01 €**	**39 090,46 €**			**100 761,55 €**

Besoin de financement	**39 090,46 €**		**au compte 001 investissement dépenses BP 202**
Excédent de financement			**au compte 001 investissement recettes BP 202**
Restes à réaliser	**99 343,00 €**	**103 498,00 €**	
Besoin de financement des restes à réaliser			
Excédent de financement des restes à réaliser	**4 155,00 €**		
Besoin total de financement	**34 935,46 €**		
Excédent total de financement			

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **34 935,46 €** **au compte 1068 Investissement BP 2025-, avec émission titre de recette.**

104 916,55 € **au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025**

3°Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
4°Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
5°Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
Ont signé au registre des délibérations : Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Isabelle CATHERIN, Patrik BOUTEILLER, Philippe HENNEQUIN, Nathalie ANCELIN, Manuella PESPEZ

Pour expédition conforme,
Le Président de Séance
Georges DEMANET